



## Cabinet d'avocats VRILLAC

42, rue Henri Bodchon 60 700 Pont Sainte  
Maxence

22, rue de l'Observatoire 75 014 Paris

03 44 55 43 73 cabinet@vrillac-avocats.com



## Nos propositions pour votre comité d'entreprise

Convention de conseil actif - être conseillé utilement pour être plus efficace

### Pourquoi choisir un cabinet d'avocats ?

Peut-être d'abord parce que les employeurs sont toujours conseillés et défendus par des avocats !  
Ensuite, parce que seul l'avocat a l'expérience à la fois du conseil et de la pratique judiciaire  
Enfin, parce que seul l'avocat a des règles strictes de fonctionnement et de garanties notamment en matière de secret professionnel, d'assurance de responsabilité professionnelle et de formation, ce qui assure un service de qualité

### Le contenu de notre convention :

Après une première rencontre destinée à analyser ensemble vos besoins, nous mettons en place une convention de conseil actif, adaptée à votre situation et par conséquent unique, mais néanmoins **quelques points forts sont à retenir** :

Convention annuelle avec tarif fixé donc sans surprise / Réponses à toutes vos questions par mail de préférence ou téléphone dans des délais définis / Analyse des pièces qui vous sont remises par l'employeur et rédaction d'actes tels qu'ordre du jour, résolutions / Création d'une nouvelle activité sociale et culturelle en faisant profiter à vos collègues salariés du service de consultations pour leur vie professionnelle ou privée sur site, au cabinet et par mail

### Le Cabinet à taille humaine

Une équipe de trois avocats, deux juristes, un clerc, deux assistantes et souvent un élève avocat pour la transmission des savoirs.

Deux implantations, des moyens de communications à distance mais une volonté de préserver la proximité et le contact humain

### Coût

Un avocat spécialisé c'est à minima 7 ans d'étude et 20 heures de formation annuelle dont 10 dans la spécialité. C'est aussi toute une équipe autour de lui et des moyens techniques. Evidemment, tout cela a un coût mais toutes nos prestations sont adaptées à l'effectif de l'entreprise, à vos budgets et aux missions confiées

## Formations - comprendre pour agir

### Notre démarche

Notre but est de vous donner toutes les clefs pour maîtriser le droit du travail et ainsi, vous rendre plus autonome dans vos prises de décisions.

Notre expérience devant les juridictions nous permet d'avoir, sur chaque thème développé, des exemples concrets, ce qui rend vivant le droit parfois austère

Notre méthode allie une présentation magistrale à des mises en situations réelles

## Notre offre

Formations au cabinet (inter-entreprises) ouverts à tous les membres de CE, CHSCT, DUP, DS, ces modules regroupent des personnes de différents horizons souhaitant découvrir ou approfondir les règles de droit du travail. Formations sur site pour proposer une formation adaptée aux besoins de chaque client et proche de leur réalité quotidienne

## Le choix des Thèmes

Le choix vous appartient parce que c'est vous qui êtes le plus à même de connaître vos besoins. Cependant, compte tenu de l'actualité, nos clients sollicitent le plus souvent des formations sur la connaissance des nouvelles lois qui ont changé en profondeur le droit du travail

## Exemples récents de formations du cabinet :

Etude comparée des lois Rebsamen, Macron, Travail / Impact de la Loi Travail sur la santé au Travail / Comment négocier après la Loi Travail / Comprendre les nouvelles règles de la DUP / Les règles de la nouvelle procédure prud'homale / PSE, restructurations, définition du motif économique, comment faire face? / La protection des membres des IRP et comment optimiser leurs missions

---

### Formatrices

Barbara VRILLAC, avocat spécialisée en droit social  
Céline ADJOUJ, juriste au Cabinet VRILLAC, intervenante  
à l'Université de Picardie Jules Verne en sociologie du travail.

### Cout

pour une journée sur la base maximale de 12 personnes :  
3.000 € TTC sur site                      1.500 € TTC au Cabinet  
Toute tarification fait l'objet d'une discussion entre le CE et le  
Cabinet et peut être adaptée à la situation réelle de l'instance

---

**Pour obtenir une proposition personnalisée de convention de conseil actif ou pour connaître les prochaines dates des formations interentreprises et/ou pour que nous organisions ensemble la future séance de formation sur votre site remplissez sans engagement la demande d'information ci-dessous**

---